





**PERSPECTIVES**

- Seuil à 0 m<sup>2</sup> ?
- Rétablissement des guides de rémunération ?
- Un ministère dédié à l'architecture ?
- Réintégration des bailleurs sociaux et des Crous dans la loi MOP
- Une vraie Licence d'exercice sur deux ans
- Une formation initiale qui forme plus à la maîtrise d'œuvre
- Conséquences climatiques et énergétiques
- Protection des données numériques et mise en place de règles vis-à-vis de l'intelligence artificielle
- Finalisation de la procédure contre les signatures de complaisance
- Évolution du métier et la nécessaire réforme du système de responsabilités professionnelles
- Organisation des architectes en réseaux numériques de compétence

N° 70 OCTOBRE 2019

# PASSION ARCHITECTURE

LA REVUE SYNDICALE DES ARCHITECTES

# 50 ANS

Unifa

1969 — 2019